



février 2006 / 1

doc.be

Ärztegesellschaft des
Kantons Bern
Société des médecins du
canton de Berne
www.berner-aerzte.ch

Un peu plus de certitude

Quand il n'y a plus de certitude la responsabilité individuelle prend la place

En janvier 2006, tous les médecins libres praticiens du canton de Berne se sont trouvés provisoirement sans contrat. Le 6 février, santésuisse centre a finalement apposé sa signature à notre proposition de **prolongation du contrat résilié**. Par la même occasion, la valeur du point de 86 centimes, valable au moment de la dénonciation du contrat, était également prolongée, elle reste en vigueur jusqu'au 31.12.2006. Ainsi, nous ne disposons pas encore d'un nouveau contrat d'adhésion Tarmed, mais avons du temps devant nous pour la **poursuite des négociations contractuelles**. L'insécurité régnant dans les rangs médicaux est la conséquence d'une situation contractuelle encore incertaine à l'heure actuelle. Cela vaut non seulement pour le contrat d'adhésion Tarmed cantonal mais la situation est également incertaine au niveau du contrat hospitalier – le comité cantonal vous tiendra informés dès qu'il en saura plus.

On sait que le contrat d'adhésion Tarmed a été dénoncé par santésuisse dans toute la Suisse par un courrier du 27.6.2005 adressé à plus de 40 syndicats hospitaliers et sociétés médicales, le but implicite de santésuisse, en agissant de la sorte, étant de diminuer les différentes VPT considérées comme trop élevées. Au début de février, après 7 mois de négociations avec santésuisse, 19 sociétés médicales cant., parmi elles Berne, n'ont encore aucun contrat. Nous avons toutefois obtenu une prolongation de courte durée de l'ancien contrat. Nous devons dès maintenant appliquer la **valeur du point tarifaire inchangée de 86 centimes**. Elle vaut pour le moment jusqu'à la fin de l'année 2006. Cette situation, qui reste non prévisible, exige de nos membres qu'ils se tiennent régulièrement informés. Prenez connaissance de doc.be, consultez régulièrement le site www.berner-aerzte.ch et participez aux assemblées de votre cercle médical ou de votre société de discipline. Tenant compte de la révision de la LAMal en cours, nous ne pouvons pas encore espérer des temps plus calmes. Nous pourrions exprimer notre mauvaise humeur en étant présents le 1^{er} avril 2006 sur la place Fédérale de Berne. C'est évidemment valable pour tous les médecins et non seulement pour les médecins de premier recours. Nous devons cependant bien être conscients, en public, que si effectivement les choses vont de plus en plus mal pour nous, par rapport à un environnement élargi, cela se situe à un haut niveau.

Enfin, n'oubliez jamais: la nouveauté naît toujours du chaos.
Jürg Schlup, président

Adhésion de la SMCB à
PME bernoises 2

Monitoring du service de garde
dans le canton de Berne 3

Médecins de premier recours:
«Houston, we have a problem!» 4

Collaboration
Medphone – Medvantis 5

Cercle médical de
Haute-Argovie:
le médecin de famille à l'agonie 7

Candidats à l'élection aux
Conseil exécutif et Grand conseil 8

**Vous pouvez prendre connaissance de nouvelles récentes
sous www.berner-aerzte.ch «Membres»**

Adhésion de la SMCB à PME bernoises

La Société des médecins du canton de Berne a adhéré à l'association PME bernoises. Les motifs de cette collaboration et les attentes qui en découlent ont été présentés à la presse le 13 octobre 2005 par des représentants des deux organisations.

«Dans des temps de changements qui vont en s'accéléralant, les collaborations sont particulièrement importantes. Nous autres médecins sommes de petits entrepreneurs. Pour nous, PME bernoises représente un partenaire puissant», c'est ce qu'a déclaré à la presse le président de la Société des médecins, le Dr Jürg Schlup. Il insiste sur le fait que les médecins souhaitent pouvoir, à l'avenir aussi, consacrer leur temps avant tout à prodiguer des soins à leurs patientes et leurs patients. L'estime et la confiance réciproque doivent être les points importants des relations entre médecins et patients. En adhérant à PME bernoises, la Société bernoise des médecins espère augmenter sa capacité de lancer des référendums et trouver des espaces où elle pourra exposer ses revendications à un large auditoire.

Le cabinet médical est aussi une PME

Le Dr Michel Marchev, généraliste à Safnern, reconnu qu'il avait, il y a dix ans, refusé l'adhésion à l'association PME bernoises, cette proposition le «scandalisait». La notion d'«économie d'entreprise» était alors une chose étrangère à la majorité des médecins. Entre temps, le cadre dans lequel les médecins ont dû travailler s'est profondément modifié. L'augmentation des frais généraux, entre autres pour satisfaire aux obligations administratives, de même que les exigences toujours plus grandes des patientes et des patients doivent être mises en face d'un revenu des médecins en diminution depuis des années. Tout bien considéré, la structure économique d'un cabinet médical se rapproche de plus en plus de celle d'une petite entreprise. A titre d'exemples de problèmes communs, le Dr Marchev cite les problèmes relatifs au droit du travail, le poids des impôts, d'autres dépenses, la formation prégraduée, postgraduée et continue ainsi que la surcharge administrative en augmentation croissante. C'est pourquoi, selon le Dr Marchev, aujourd'hui

l'adhésion de la Société bernoise des médecins à PME bernoises est un pas politique indispensable dont il attend qu'il apporte un soutien pour la défense et la mise en œuvre de certains intérêts économiques, une écoute plus grande des revendications médicales en faveur des patients, de même qu'une optimisation du système de santé.

Dans la même association que les pharmaciens et droguistes

Le Dr Christian Gubler, vice-président de la Société des médecins, intervint en qualité de représentant des médecins hospitaliers libre praticiens (médecins agréés), en affirmant que les défis auxquels les petites entreprises sont confrontées, tout en étant parfois différentes dans les détails, sont cependant les mêmes pour l'essentiel. C'est pourquoi il trouve sensée l'apparte-

nance des médecins à PME bernoises. De plus, l'adhésion ouvre la possibilité de résoudre des difficultés avec les pharmaciens, également membres de PME bernoises, avant l'intervention régulatrice de l'état.

En conclusion, la présidente de PME bernoises insista sur le fait que la collaboration entre les médecins et les PME bernoises n'est pas complètement nouvelle. En effet, le 1^{er} janvier 2003, le cercle médical de Haute-Argovie a déjà adhéré à l'association. PME bernoises attend dès lors avec intérêt de collaborer avec l'ensemble des médecins du canton.

Communiqué de presse de PME bernoises, résumé par la rédaction de doc.be



Des raisons de se réjouir: la présidente de PME bernoises Mme Kathrin Anderegg et Jürg Schlup, le président de la SMCB

Monitoring du service de garde dans le canton de Berne



Beat Gafner,
responsable du
projet «Flûte
enchantée»

Le service de garde dans le canton de Berne est en pleine évolution. Il faut tenir compte des besoins des patients, en même temps que de ceux des médecins participant au service de garde. La SMCB, les cercles médicaux et les autorités cantonales sont à la recherche de solutions susceptibles d'être appliquées à moyen terme. Le monitoring du service de garde représente à cet égard une condition préalable indispensable pour la planification ultérieure.

Le service de garde dans des temps qui changent

Le service de garde ambulatoire, tel qu'il existe depuis des dizaines d'années dans le canton de Berne, a connu au cours des dernières années une évolution qui a été perçue par tous ceux qui sont impliqués. Cela concerne d'une part les patientes et les patients, qui se sentent actuellement

moins fortement liés à leur médecin de famille, qui souhaitent un accès 24 heures sur 24 à des prestations médicales et qui n'attendent pas beaucoup d'une évaluation de la situation par étapes et en fonction du problème.

D'un autre côté, on assiste également, du côté des médecins praticiens, à une évolution difficile à arrêter dans l'attitude devant l'exercice la profession et le temps libre. L'image du médecin de famille partout et toujours à disposition, qui place l'assistance médicale sans réserve plus haut que les besoins personnels, s'éloigne de plus en plus de la réalité.

Le service de garde, un élément de la compétence médicale

Le comité de la Société bernoise des médecins est conscient de cette évolution et souhaite trouver des solutions qui en tiennent compte, sans toutefois négliger le fait que l'organisation et la fourniture du service de garde représentent et doivent rester un point essentiel de la compétence médicale. Les travaux préparatoires à ce sujet ont eu lieu dans le cadre du projet «Flûte enchantée», au sujet duquel doc.be a déjà orienté. Du point de vue de la SMCB, un retrait du service de garde ambulatoire n'est en aucun cas une option.

Monitoring du service de garde

Une pièce non négligeable du puzzle que constitue le projet Flûte enchantée est

celle du **monitoring du service de garde dans le canton de Berne**. Le but déclaré de ce monitoring est d'obtenir des renseignements sur la durée, le poids individuel et la fréquence des contacts dans le cadre du service de garde dans le canton de Berne. Le public cible invité à participer au monitoring est constitué par tous les médecins disposant d'un cabinet avec/sans autorisation de pratique, qui participent dans leur cercle au service de garde médical ambulatoire. Nous attendons une participation **sans lacunes et des plus exacte**, puisque les données de ce monitoring représenteront une base de discussion essentielle dans les négociations avec les autorités cantonales.

Je voudrais, ici, remercier la division des données, de la démographie et de la qualité de la FMH de sa précieuse collaboration lors de la préparation du questionnaire. Nous voulons témoigner de notre volonté de transparence en nous déclarant prêts à évaluer les résultats de notre enquête en collaboration avec l'observatoire suisse de la santé et la direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne.

Déroulement du monitoring

L'étude aura lieu du 1^{er} mars au 30 avril 2006. Le questionnaire est ainsi conçu qu'il peut être rempli en peu de temps après chaque jour de garde (12 ou 24 heures) et retourné par fax au secrétariat de la SMCB. Nous vous recommandons de répondre aux questions générales en début de monitoring et de préparer à l'avance une série de photocopies pour chaque jour de garde prévu au cours de la période de l'enquête.

Vous pouvez également remplir le questionnaire par l'Internet. Le lien est le suivant:

<http://www.sphinxonline.net/sphinx-bern/bekag/fragebogen.htm>

Tous les questionnaires seront évidemment anonymisés et évalués sous cette forme.

Si vous avez des questions au sujet du monitoring, vous pouvez vous adresser au Dr Beat Gafner, fax 031 849 20 54 ou courriel praxigaf@hin.ch.

Le comité de la Société des médecins du canton de Berne vous remercie à l'avance de votre collaboration à ce projet important pour nous tous.

Questionnaire pour le monitoring du service de garde

Le monitoring a lieu du 1^{er} mars au 30 avril 2006 et concerne **tous les médecins ayant un cabinet avec/sans autorisation de pratique qui participent au service de garde médical de leur cercle**.

Vos expériences sont une base de discussion importante dans les négociations avec les autorités cantonales. C'est pourquoi nous comptons sur un recensement **sans lacunes**. Le **questionnaire est ajouté** à la présente édition de doc.be.

En cas de questions au sujet du monitoring, adressez-vous au Dr Beat Gafner, fax 031 849 20 54 ou courriel praxigaf@hin.ch.

Médecins de premier recours: «Houston, we have a problem!»

Les médecins de premier recours, à côté des hôpitaux, assurent la fourniture des soins médicaux ambulatoires. Ils sont les piliers essentiels du système de santé suisse. Il existe pourtant une tendance à leur dévalorisation, elle a même déjà commencé. En atteste le 3^{ème} Forum des génériques du 12 janvier à Zurich, à l'occasion duquel des expertes et des experts du domaine de la santé ont participé à des discussions.

Lors de la rencontre avec la presse, précédant la véritable manifestation publique, Hans-Heinrich Brunner, médecin à l'hôpital de l'Ile, ancien président de la FMH et ancien vice-président de l'OFSP, nous a présenté sa position au sujet des médecins de premier recours en Suisse: «La médecine de premier recours ne connaît pas de problèmes financiers. En comparaison européenne, les généralistes suisses sont ceux qui ont le revenu le plus élevé.» Poursuivant sur cette lancée, Urs P. Gasse, journaliste libre, déclarait: «En Suisse, les dépenses de santé sont 50 pour-cent plus élevées qu'en Suède, Danemark ou Finlande. Dans ces pays, on opère moins souvent et on consomme moins de médicaments – et la population n'est pas plus malade qu'en Suisse.»

«Un double problème démographique»

Urs Stoffel, président de la Société des médecins du canton de Zurich et de la Conférence des sociétés cantonales de médecine (CSCM), qui vient d'être créée, se chargea d'apporter la contradiction: «En Finlande et en Suède, précisément, l'espérance de vie est plus basse qu'en Suisse.» En ce qui concerne le reproche de surmédicalisation en Suisse, Stoffel affirma qu'il n'est possible de répondre de façon sensée à cette question qu'en tenant compte de la morbidité. Ce qui importe, c'est de rechercher d'abord le niveau où les coûts sont générés, plutôt que de se lancer les yeux fermés dans des projets d'économies. Stoffel rendit néanmoins attentif au risque du laisser-faire: «La génération du baby boom va disparaître en tant que fournisseur de prestations – elle se transforme lentement en consommatrice de prestations. Il en résulte pour nous un double problème démographique. Autrement dit: «Houston, we have a problem!».

Brunner et Stoffel partageaient l'avis qu'une croissance zéro des dépenses de santé est une chose irréaliste. Ce qui compte aujourd'hui, c'est de contrôler l'augmentation des coûts. Dans cet ordre d'idées, Stoffel lança un appel en faveur de ce qu'on nomme une convention prestations-prix (CPP): «L'évolution des coûts doit faire l'objet d'une surveillance régulière durable, réglée contractuellement et d'un pilotage qui doit tenir compte des arguments concernant les prestations et les modifications survenant dans le prix de revient (fixation d'un corridor de guidage des coûts).»

En ce qui concerne les dépenses dans le système de santé, Stoffel rendit attentif à un autre élément: «Cinquante pour-cent des coûts du système de santé sont à la charge du premier contact d'un patient avec son médecin – les traitements ultérieurs représentant la moitié restante. Ces premiers contacts sont rarement sollicités par le médecin – par conséquent, le comportement de consommation des patients doit être plus nettement mis en évidence.»

«Propagande politique»

Alors qu'à l'occasion du Forum des génériques de l'année précédente, l'économiste de la santé Willy Oggier s'était chargé de provoquer le public par ses déclarations, cette fois-ci c'est à l'ancien président de la FMH que revint le rôle de l'agent provocateur: «L'hypothèse d'une pénurie de médecins ou d'un manque de médecins de premier recours», selon Brunner, «ne s'appuie pas sur des chiffres et fait partie, aussi longtemps que la chose n'est pas réellement constatée, du domaine de la propagande politique.» Questionné au sujet de l'obligation de contracter, H.H. Brunner déclara qu'il ne s'agissait pas d'une question importante, mais simplement d'une note en bas de page de l'histoire. Aujourd'hui déjà, on viole l'obligation de contracter. Dans le cadre de la manifestation publique, l'ancien vice-président de l'OFSP, fut interrogé au sujet de la diminution forfaitaire de 10 pour-cent des tarifs médicaux. A ce sujet Brunner répondit laconiquement: «Les tarifs médicaux ne seront plus à l'avenir des subventions pour la protection du patrimoine!». Ce qui, selon Brunner, devra à l'avenir être pris en compte pour la médecine ambula-

toire, ce sont avant tout des «facteurs cachés», qui interviennent au niveau de la profession. Ainsi, le rôle des banques est sous-estimé, elles qui accordent des crédits pour le financement d'un cabinet. Brunner mentionna également la féminisation toujours plus grande de la profession: aujourd'hui déjà, il y a 58 pour-cent de femmes médecins en formation post-graduée. Il en résulte une tendance vers une pratique à temps partiel – ce qui est par ailleurs également le cas chez les hommes. Une flexibilité plus grande, un travail intéressant et la sécurité financière, voilà ce qui devrait compter à l'avenir, plutôt qu'un revenu élevé. La dépendance à l'égard des banques a été également mise en évidence par Peter Wiedersheim, président de la Société des médecins du canton de St-Gall: «Les jeunes médecins sont des clients à risque pour les banques. Comment peuvent-ils établir un business plan? Ils ne connaissent même pas la valeur du point!»

«Surveiller et contrôler»

Manfred Manser, vice-président du concordat des caisses maladie santésuisse et président de la direction d'Helsana, invita les médecins à accepter les défis des procédures d'économies «plutôt que se défendre ou de rejeter les mauvais risques.» Il faut mettre en route l'échange électronique des données, plutôt que de contraindre les assureurs à financer les trust-centers. Le but d'Helsana, dans le cadre des soins de premier recours, est d'améliorer le caractère économique des prestations et de stabiliser les coûts. Dans ce but, certains médecins sont identifiés, qui pratiquent une médecine de bonne qualité, tout en se limitant dans les traitements et qui, par conséquent coûtent moins cher que d'autres. Manser présenta la chose concrètement: «Nous voulons contraindre, par la surveillance et le contrôle, les méde-



Forum des génériques: une rencontre d'experts

cins qui travaillent en ne respectant pas les règles d'économie à adopter un comportement moins dépensier.» Sous forme de digression, sur le thème tiers garant / tiers payant, Manser mit au pilori «les articles incendiaires des Sociétés médicales cantonales elles empêchent des améliorations de procédures simples et purement administratives».

Le vice-président de santésuisse, par ces déclarations, provoqua la colère dans les rangs du public et poussa à la contradiction: «Santésuisse-Est ne reconnaît d'aucune façon les résultats remarquables des membres des sociétés médicales de Suisse orientale au niveau de la neutralité des coûts et persiste à exiger une diminution injustifiée de la valeur du point», affirma Peter Wiedersheim, président de la Société des médecins du canton de St-Gall, «On s'attendait à des diminutions des primes de caisse maladie en réponse à ces résultats. Mais santésuisse, perdant ainsi toute crédibilité, bloque les négociations tarifaires.» Wiedersheim n'hésita pas à poser la question délicate: «Combien de temps pouvons-nous et voulons-nous encore nous permettre de tels partenaires aux négociations?»

Un classique

Il convient d'adresser un compliment aux organisateurs du «Forum des génériques». En choisissant le thème «fourniture des soins médicaux ambulatoires», ainsi qu'ils l'avaient déjà fait l'année précédente, ils démontrent une sensibilité remarquable à ce qui constitue l'actualité dans la politique de la santé. La manifestation de Zurich a déjà le caractère d'un classique. Celui qui voudrait d'autres informations à ce sujet ou qui s'intéresse à l'une ou l'autre des contributions, peut consulter: www.generika-forum.ch.

Marco Tackenberg, SPI



du domaine de la santé

Photo: Beat Müller, Zurich

Collaboration Medphone – Medvantis

Une déclaration sans équivoque en faveur de l'amélioration de la qualité dans le domaine du service de garde



Beat Gafner, directeur du projet Service de garde et membre du CA de MEDPHONE



Dr Daniel Marth, président du CA de MEDPHONE

Une collaboration sans équivalent, donc **unique**, ignorant les œillères politiques, par conséquent **novatrice** et **prometteuse**.

Le 20 décembre 2005, après des négociations qui ont duré une année, le conseil d'administration de **MEDPHONE** et la direction de l'entreprise **MEDVANTIS SA** ont signé un accord ayant pour objectif d'utiliser des synergies et des opportunités dans le cadre de la fourniture de renseignements médicaux et de prestations en qualité d'intermédiaire.

Deux partenaires inégaux

MEDVANTIS est une société anonyme qui a son siège à Berne, 52 Bolligenstrasse, elle offre des prestations médicales variées. Parmi celles-ci, il faut mentionner notamment les conseils médicaux par téléphone en cas d'urgence, le disease management pour les maladies chroniques. A cet effet, **MEDVANTIS** s'appuie depuis des années sur un triage médical par ordinateur qu'elle a elle-même développé. **MEDVANTIS** intervient en qualité de centre d'appel médical sur tout le territoire suisse, essentiellement en Suisse allemande et traite annuellement environ 120'000 appels. L'équipe opérationnelle se compose de 40 conseillères en santé et de 7 médecins spécialistes. **MEDVANTIS** été fondée en 1999 sous le nom de «medi-24» et reprise en 2002 par le hol-

ding Medvantis. Ce dernier est une société fille du groupe Winterthur/CS. Le directeur médical est le Dr Andreas Meer, il est également le directeur de notre projet commun. Les mandants de **MEDVANTIS** sont notamment Helsana, Wincare et le réseau médical Wintimed.

MEDVANTIS met à disposition de **MEDPHONE** les connaissances techniques et d'organisation, de même que l'infrastructure qui permettent de mettre en route et de développer en commun une plateforme moderne efficace dans le domaine du triage médical et d'intermédiaire avec le médecin de garde. D'autres prestations sont envisagées, telles que la planification en ligne du service de garde, l'annonce en retour sans délai au médecin de premier recours au sujet de mesures d'urgences, l'aide au diagnostic en ligne au lit du malade, des fonctions «d'arrière-boutique» pour le cabinet en cas d'absence et en cas de demande de la part des médecins.

MEDPHONE est une société par actions, dont le siège est à Berne, elle est issue de la centrale téléphonique «Notfallarzt Bern» opérant depuis plus de trente ans. **MEDPHONE** assure, pour les cercles médicaux et groupes de gardes participants, l'organisation et la gestion d'une centrale d'appels téléphoniques urgents, qui permet de satisfaire aux exigences légales

Impressum

doc.be, Organe de la Société des médecins du Canton de Berne – Edité par la Société des médecins du Canton de Berne, Gutenbergstrasse 9, 3011 Berne / paraît 6 x par an.

Résponsable pour le contenu: Comité de la Société des médecins du Canton de Berne.

Rédacteur: Marco Tackenberg, Service de presse et d'information, Postgasse 19, 3000 Berne 8.

Tél. 031 310 20 99;

Fax 031 310 20 82; E-Mail: tackenberg@forumpr.ch

Annonces: P. Wolf, Gutenbergstrasse 9, 3011 Berne.

Tél. 031 390 25 60; Fax 031 390 25 64;

E-Mail: pwolf@hin.ch

Impression: Druckerei Hofer Bümpliz AG, 3018 Berne.

Edition février 2006.

concernant le service de garde. **MEDPHONE**, sous forme de société par actions, est portée par la Société des médecins du canton de Berne et les cercles médicaux de Berne-Ville, Berne-Campagne, Bienne-Seeland, Haute-Argovie, Oberland, ainsi que l'association des médecins de famille bernois. **MEDPHONE** traite environ 30'000 appels par année avec sa propre équipe formée de spécialistes des soins. Son activité principale est le triage des appels téléphoniques urgents et le rôle d'intermédiaire, en cas de nécessité, avec le médecin de garde concerné. L'expérience démontre que grâce à ce système environ 30% des appels ne doivent pas être transmis au médecin de garde. La force principale de **MEDPHONE** est celle de refléter la chaîne entière des soins, du patient jusqu'au médecin au lit du malade.

En vue de la collaboration envisagée, **MEDPHONE** apporte sous forme de capital, les médecins praticiens avec leurs qualités professionnelles et leur réseau médical local. **MEDPHONE** reste gestionnaire de la centrale d'appel téléphonique en cas d'urgence et intermédiaire et coordinatrice du service médical de garde.

Où se situent les similitudes des deux entreprises?

Toutes deux répondent à des tâches et résolvent des problèmes dans le domaine des renseignements médicaux, du service de garde et du rôle d'intermédiaire, elles peuvent attester d'une expérience de plusieurs années sous le signe d'un «certificat bernois de qualité». La collaboration permet à toutes deux de grandir en réduisant les risques financiers. **MEDPHONE** et **MEDVANTIS** signalent, en signant un contrat, leur volonté de créer quelque chose de fondamentalement nouveau sur la base de leurs propres règles communes.

Les deux entreprises conservent néanmoins leur pleine autonomie. C'est ce qui permet aux deux partenaires de continuer d'agir au niveau de leurs compétences essentielles, voire de les développer. Grâce à une clause de bonne conduite, il est garanti que les deux partenaires évitent de s'immiscer dans leurs domaines de compétence respectifs.

Les sous, les sous!

Planification du projet, équipe du projet

Le financement et la rémunération ont été réglés selon une planification par phases,

qui concerne l'évolution de la collaboration pour les quatre prochaines années. Ainsi, pour **MEDPHONE**, grâce à un rabais échelonné, la mise en route financière est facilitée (comme c'est le cas pour les cotisations à PME bernoises). Il va cependant de soi que l'avancée technologique entraîne des coûts qui doivent être assumés. **MEDPHONE** est convaincue que l'amélioration de la qualité rendra ses produits plus attrayants et qu'on créera ainsi les conditions préalables indispensables pour négocier avec les autorités au sujet d'une participation financière sous la forme d'un mandat de prestations.

Un premier pas va consister dans le passage du papier à l'ordinateur. La mise en route des programmes, ainsi que la formation du personnel devraient se terminer au milieu de l'année 2006 et la nouvelle centrale deviendra opérationnelle à partir du 3 juillet 2006, après l'emménagement dans les locaux de **MEDVANTIS**. Au cours d'une phase d'une durée d'une année, le produit sera consolidé et développé. Le pas suivant consistera en l'intégration d'un triage électronique adapté à nos exigences. Un tel produit n'existe pas tout fait, il doit être développé en collaboration. C'est un important défi pour les

deux partenaires. Mais cela représentera certainement un grand pas en direction d'une assurance de qualité documentée, telle qu'elle est exigée de nos jours par un système de santé moderne.

Pour terminer encore ceci ...
www.medphone.ch

La collaboration **MEDPHONE** et **MEDVANTIS** est un autre enfant novateur de la Société des médecins du canton de Berne, elle signale la volonté de cette dernière d'agir solidairement pour préserver son autonomie. L'évolution de la collaboration telle que la prévoit le contrat va beaucoup plus loin que ce qui est décrit dans le présent article, les différentes phases sont fixées jusqu'en décembre 2010. C'est non seulement les améliorations en faveur de ceux qui appellent qui doivent être perceptibles, mais elles doivent également bénéficier aux médecins. L'évolution de **MEDPHONE** est une pièce importante de la mosaïque qui permettra de renforcer à l'avenir le service de garde médical et de conforter nos efforts pour parvenir à un accord avec le gouvernement du canton de Berne au sujet d'un mandat de prestations.

Rapport au sujet des expériences faites à Münsingen – utilisateur le plus récent de Medphone

Aspects positifs

- Service 24 h sur 24, évitant ainsi avant tout les appels téléphoniques nocturnes pour des «futilités».
- Réduction perceptible du poids du service de garde et amélioration de la qualité de vie.
- Sécurité au plan légal grâce à l'enregistrement des appels téléphoniques.
- On se sent plus sûr et moins seul grâce au soutien de la centrale.

Aspects négatifs

- Numéro d'appel payant: comment est-il accepté par les patients et des médecins?
- Possible barrière pour les patients avec le risque de consultation directe à l'hôpital (ou s'agit-il d'une tendance nouvelle des patients?).

En conclusion, après une année:

La majorité des médecins de la région de Münsingen tient à poursuivre la collaboration avec Medphone.

Pour les médecins participants:
Mme Dr C. Anderhalden

Le présent article a été publié le 24.11.05 dans les pages bernoises de la *Mittelland Zeitung*. Il paraît dans *doc.be* avec l'aimable autorisation de la rédaction de la MZ

Cercle médical de Haute-Argovie: l'agonie des médecins de premier recours

Les médecins de famille en région rurale peinent à trouver des successeurs dans leurs cabinets

La moitié en gros des cabinets médicaux de Haute-Argovie doivent être repris au cours des prochaines années à la suite du départ en retraite du médecin actuellement en activité. Mais il est difficile de trouver des successeurs – en même temps qu'une solution pour faire face à la menace pesant sur les soins de premiers recours.

Le Prof. Benedikt Horn, d'Interlaken, a qualifié le médecin de famille d'entrepreneur généraliste pour les bons et les mauvais jours, «chez lequel on se rend dans le cas de nombre de petits bobos et grâce auquel bien des choses de notre vie tournent plus rond». Mais ce généraliste, en Haute-Argovie également, va devenir une denrée rare au cours des prochaines années, puisque, selon les indications de Markus Frey, président du cercle médical de Haute-Argovie, environ la moitié des cabinets devraient trouver un nouveau médecin après le départ en retraite de celui qui l'occupe actuellement.

Mais il n'y a souvent aucun successeur en vue. Ainsi, selon une enquête du médecin de Langenthal Andreas Bieri, dans la région Mittelland, sur 41 des médecins âgés de plus de 55 ans, la succession n'est réglée que pour six d'entre eux et 26 ont déjà quitté leur cabinet par dépôt.

30 000 consultations hospitalières ambulatoires

Il a été question des ces problèmes et de la façon de résoudre au cours d'une table ronde organisée à Madiswil par la communauté d'intérêts de l'espace rural et de l'association des anciennes et anciens maires de Haute-Argovie, à laquelle participèrent des médecins, des politiciens et des représentants de Spitex et de pro senectute.

Dans un plaidoyer enflammé, le Prof. Rolf Streuli, médecin chef de l'hôpital de Haute-Argovie (SRO), s'est prononcé en faveur du généraliste. «Ce n'est pas le médecin de famille qui est responsable des coûts éle-

vés de la santé», déclara R. Streuli, «la consultation dans le cadre d'un service hospitalier ambulatoire coûte environ dix fois plus que chez le médecin de famille.» «Le médecin de famille, poursuit R. Streuli, est en mesure de diagnostiquer et traiter correctement 90 pour-cent des maladies.» Cela n'empêche pas que chaque année quelque 30 000 personnes se présentent au service des urgences de l'hôpital de l'Ile, alors qu'ils ne se plaignent que de toux, d'enrouement ou d'un banal refroidissement. Streuli encouragea l'auditoire à continuer de manifester sa confiance dans le médecin de famille et de «ne pas courir à Zurich consulter le superspécialiste.»

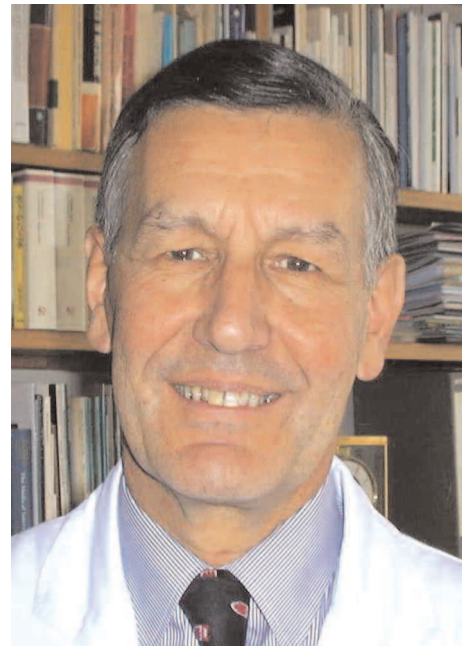
Un travail attrayant

Pour le jeune médecin, il est plus attrayant de travailler avec les appareils les plus modernes, tout en ayant des heures de travail bien réglées, plutôt que d'avoir une semaine de 100 heures dans un cabinet médical, ainsi que c'est par exemple le cas à Madiswil. Streuli en appela aux politiciens, les priant de cesser de mettre les bâtons dans les roues des jeunes médecins qui ont choisi la médecine de famille.

Il n'était pas possible de ne pas entendre les soucis de B. Horn et R. Streuli. «Les combattants solitaires dans les petits villages vont être remplacés par les cabinets de groupe», dirent-ils en faisant la longue liste des exigences posées à un médecin de famille pour qu'il parvienne à gérer avec succès un cabinet. Il serait pourtant important que le futur médecin puisse déjà, pendant ses études, récolter des expériences dans le cadre d'un cabinet de médecin de famille.

S'engager dans un partenariat

Bernhard Lippuner, de Seeberg et Markus Schneeberger, de Langenthal, en qualité de représentants du service Spitex et de pro senectute, rapportèrent au sujet d'un partenariat avec les médecin de famille, alors que la députée au Grand-conseil Käthi Wälchli, de Obersteckholz, évoqua une lueur d'espoir à l'horizon en citant les trois motions parlementaires qui visent au



Le médecin chef du SRO, le Prof. Rolf Streuli, conseille aux patients de continuer à manifester leur confiance en leur médecin de famille

renforcement de la position du médecin de famille.

Au cours de la discussion, ce sont surtout les médecins de famille présents qui prirent la parole, ainsi Jean-Pierre Masson qui illustra la difficulté de la succession: en sa qualité de généraliste, âgé de 69 ans, il cherche depuis des années, par des annonces dans des publications professionnelles spécialisées, d'éventuels intéressés pour reprendre son cabinet – sans aucun succès à ce jour.

Médecine de famille à l'université de Bâle: le soutien de Sandoz

Le nouvel Institut de médecine générale de l'université de Bâle (IHAMB en allemand) a reçu un appui important de la part de l'entreprise Sandoz. Cette dernière va soutenir l'enseignement et la recherche avec une somme annuelle de 200'000 francs pour une première période de trois ans. Cela va permettre la création de trois chaires supplémentaires et la mise en œuvre d'un réseau de recherche destiné aux médecins de familles de la Suisse nord-occidentale.

Site de l'Institut de médecine de famille: <http://pages.unibas.ch/fiham/frames/mainframne.html>

Candidat à l'élection au Conseil exécutif



Nom: Perrenoud Philippe
Médecin, spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie, directeur des services psychiatriques du Jura bernois – Bienne-Seeland (depuis le 01.10.1999)
Domicile: Tramelan
Parti: PS

Activités politiques à ce jour:

Député au Grand-conseil bernois (1.8.1999); membre du Conseil régional (1.8.1999); membre de l'Assemblée inter-jurassienne (depuis le 1.1.2001); membre de la commission des institutions; membre de la commission de la culture.

Thèmes d'intérêt politique:

- Politique de la santé et politique sociale (soins de grande qualité pour tous, intégration sociale et professionnelle des personnes en situation précaire.
- Développement durable (énergie renouvelable, mobilité durable ...)
- Politique de la famille (adaptation des conditions-cadres aux réalités démographiques et économiques nouvelles [pas de discrimination en fonction du sexe, working poor, familles monoparentales ...]).

Candidats à l'élection au Grand conseil



Nom: Thomas Heuberger, Dr, médecin de famille
Domicile: Oberhofen, lac de Thoun
Parti: VLL, membre du Grand conseil depuis 2001
Cercle: Oberland
Vice-président de la Société des médecins du canton de Berne

Domaine politique au premier plan à l'heure actuelle: promotion de la médecine de famille et politique hospitalière.

Interventions parlementaires (entre autres)

- menaces pesant sur la médecine de famille, 2003
- motion pour la planification psychiatrique, 2003
- motion pour la création d'une chaire de gériatrie, 2003
- motion pour la promotion de la politique de la personne âgée, 2004
- médecine de famille: signal d'alarme, 2005
- temps partiel dans les cabinets de groupe, 2005
- décentralisation des écoles de soins infirmiers dans le canton, 2005
- postulat pour la coordination de la médecine de haute technologie, 2005

Déclaration: Les médecins, femmes et hommes, doivent et peuvent contribuer, au parlement, plus à la vie politique que seulement s'intéresser à la politique de la santé ou la défense des intérêts professionnels. Nous avons besoin de compagnons de lutte plus nombreux appartenant à notre corporation car nous avons quelque chose à dire!



Nom: Franz Haldimann
Dr, spécialiste FMH en médecine générale
Domicile: Berthoud
Parti: UDC Berthoud, membre du Grand conseil depuis 2002
Cercle: Haute-Argovie

Maire de Berthoud depuis 1998

Comité des communes bernoises

Interpellation au sujet de la faiblesse de direction du conseil d'administration de l'hôpital de l'Île
Membre pendant plus de 10 ans du comité de Société des médecins du canton de Berne (vice-président)

Candidats à l'élection au Grand conseil



Nom: Daniel Pauli
Dr, spécialiste FMH en médecine interne
Domicile: Schliern
Parti: UDC, membre du Grand conseil depuis 2002
Cercle: Mittelland
Président du Spitalverband Bern

Interventions à ce jour:

Nombreuses interventions concernant la politique sociale et de la formation.
Défense efficace des motions concernant la médecine de famille dans le cadre du groupe UDC et au Grand conseil

Activité au niveau de la politique de la santé:

Au sein du Grand conseil je me suis beaucoup engagé en faveur de la médecine de famille et les soins hospitaliers. En cas de réélection, j'envisage de m'engager une fois encore en faveur de la pharmacie.



Nom: Wilf (Wilfried) Gasser, Dr
Domicile: Berne
Parti: PEV, membre du Grand conseil depuis avril 2004
Cercle: ville de Berne

Marié, 3 enfants

Activité professionnelle: thérapeute de couple, direction du groupement laïque d'église Vineyard Berne

Intérêts politiques principaux: en qualité de nouveau en politique je n'ai encore fait aucune intervention. Je m'occupe d'abord de questions relatives à la politique de la famille et de la santé.
Thèmes actuels: garantir des soins de base de qualité, des soins psychiatriques de proximité et de qualité, la mise en place de l'école spécialisée supérieure en soins infirmiers, l'organisation de l'aide aux mères et aux pères, etc.

Le slogan du PEV «valeurs chrétiennes – politique humaine» signifie pour moi un engagement personnel pour les membres les plus faibles de notre société. J'ai une attitude plutôt «critique» devant l'état et je crois en la responsabilité individuelle et à l'initiative privée dans le domaine social également.



Nom: Peter Eichenberger
Dr, spécialiste FMH en médecine interne
Domicile: Zollikofen
Parti: PRD, membre du Grand conseil depuis le printemps 2005
Cercle: Mittelland

Interventions à ce jour: une motion personnelle (écoles de soins infirmiers), participation aux motions concernant la médecine de famille et la psychiatrie.

Activité de politique professionnelle au cours de l'année écoulée:

planification hospitalière, en particulier dans la région de Berne, mise en valeur et positionnement de la médecine de famille, planification psychiatrique, positionnement des écoles de soins infirmiers. Dans tous les domaines je suis en faveur d'une prise en compte équitable des prestataires privés.

Candidats à l'élection au Grand conseil



Nom: Danielle Lemann
Dr, spécialiste FMH en médecine générale
Domicile: Langnau
Parti: PS, membre du grand conseil communal de Langnau
Cercle: Emmental

Présidente des médecins d'orientation anthroposophique de Suisse, experte pour la médecine complémentaire dans la commission fédérale des médicaments.

Activités à ce jour: en faveur d'une politique des transports respectant les enfants, pour un moratoire des antennes UMTS, pour le maintien des petits hôpitaux de district permettant une formation des jeunes médecins proche de la pratique.

Vice-présidente du cercle médical de l'Emmental. Engagement en faveur d'une médecine de famille peu coûteuse et pour la médecine complémentaire médicale, motivation des assistantes de cabinet en faveur de la médecine de famille.



Nom: Daniela Lutz-Beck
Psychiatre en cabinet privé, gérontopsychiatre à l'UPD
Domicile: Berne
Parti: GFL (Grüne Freie Liste)
Cercle: ville de Berne
Membre de la commission scolaire Munzinger Sulgenbach

Activité politique: intérêts principaux dans le domaine de la politique de la formation, de l'environnement et de la santé. Je voudrais laisser aux générations futures un monde dans lequel elles pourront vivre et se développer et dans lequel tous les êtres humains auraient les mêmes droits.

Ma politique doit être marquée au sceau du respect et de l'attention aux autres, ainsi que du monde dans lequel je vis et ils vivent.



Nom: Jürg Schlup
Dr, Executive MBA HSG, médecin de famille
Domicile: Zollikofen
Parti: PRD
Cercle: Mittelland

Président de la Société des médecins du canton de Berne

Pour moi, **liberté** signifie responsabilité.
Pour moi, la **responsabilité** ne peut pas être déléguée.
La **justice**, pour moi, signifie participation et de **meilleures chances**.
La **tolérance** nous rend plus aptes à résister et ainsi plus forts.
Je considère l'**ouverture** comme une chance et non un danger.
Le **libéralisme** promeut le progrès, la culture et la science.
C'est dans le **libéralisme** que le canton trouve la force de **bouger**.

Candidats à l'élection au Grand conseil



Nom: Walter Wüthrich
Dr, spécialiste FMH en médecine générale
Domicile: Hasle
Parti: PRD
Cercle: Haute-Argovie

Activités à ce jour:
Vice-président du conseil communal de Hasle.

Bestellung gesundheitpolitische Zeitung «Politik + Patient»

Ja, ich bestelle **kostenlos** weitere Exemplare
von «Politik + Patient»:

- 20 50 100

Name: _____

Vorname: _____

Strasse: _____

PLZ / Ort: _____

Stempel/Datum/Unterschrift: _____

Bitte Talon ausfüllen und per Fax oder Post schicken an:

Ärztegesellschaft des Kantons Bern
Presse- und Informationsdienst
Postgasse 19, Postfach, 3000 Bern 8

Fax: 031 310 20 82



Calendrier 2006

2 mars	assemblées des cercles, ensemble du canton
30 mars	assemblée des délégués, après-midi
11 mai	conférence des présidents élargie, après-midi
1 ^{er} juin	assemblées des cercles, ensemble du canton
22 juin	assemblée des délégués, après-midi
14 septembre	conférence des présidents élargie, après-midi
26 octobre	assemblée des délégués, après-midi
23 novembre	assemblées des cercles, ensemble du canton



Unser Doktor heisst René.

Eine Frage, ein Anruf, eine Antwort. Und wenn René nicht zu sprechen ist, dann Hélène, Egidio, Ernst oder Hans. Insgesamt sind 5 FAMH-Spezialisten für Sie da und helfen gerne bei der Beurteilung und Interpretation der Ergebnisse. Versteht sich: alle mit über 20-jähriger Laborerfahrung. Aber Freude an der Arbeit wie am ersten Tag. Wie unsere 45 anderen MitarbeiterInnen auch, Doktor hin oder her.

medics labor

Professionell und persönlich.

Medics Labor AG
Chutzenstrasse 24
3001 Bern
info@medics-labor.ch
www.medics-labor.ch

T 031 372 20 02
F 031 371 40 44



Wo drückt der Schuh?

**Nie mehr Druckstellen in der
Praxisadministration!**

Die Ärztekasse bietet eine Vielzahl wertvoller Instrumente an. Finanzdienstleistungen, Computerhard- und -software, statistische Auswertungen usw. helfen Ihre Arztpraxis auf Erfolgskurs zu steuern.

Ärztekasse – Part of your Team

Ä K ÄRZTEKASSE
C M CAISSE DES MÉDECINS
CASSA DEI MEDICI

Steinackerstrasse 35 · 8902 Urdorf
Telefon 044 436 17 74 · Fax 044 436 17 60
www.aerztekasse.ch
marketing@aerztekasse.ch